

AP AUTO
Société à responsabilité limitée
au capital de 800 000 euros
Siège social : 3, route des Marais
50250 ST SYMPHORIEN LE VALOIS
483 345 260 RCS COUTANCES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 MARS 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 201 162,48 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	201 162,48 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 12,50 euros par part	100 000,00 euros
Le solde	101 162,48 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 986 604,88 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 31,4%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

A

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2022 : 45 000,00 euros, soit 11,25 euros par titre (dividendes éligibles à l'abattement de 40 %)

Exercice clos le 30 septembre 2023 : 100 000,00 euros, soit 12,50 euros par titre (dividendes éligibles à l'abattement de 40 %)

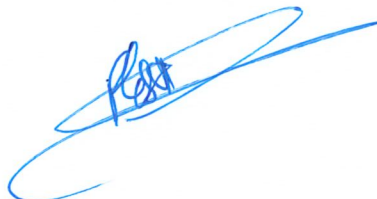
Exercice clos le 30 septembre 2024 : 100 000,00 euros, soit 12,50 euros par titre (dividendes éligibles à l'abattement de 40 %)

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance



① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/09/2025

Néant ☐

**Copie Certifiée
Conforme**

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 30/09/2025 ③	Net 30/09/2024 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 930	AG	5 930	
Fonds commercial (1)	AH	10 000	AI	10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ	6 900	AK	6 900	6 900
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN	85 613	AO	85 613	
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	155 225	AS	152 128	3 097
Autres immobilisations corporelles	AT	546 839	AU	476 114	70 725
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	779 646	CV	779 646	779 646
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	14 359	BE	14 359	14 359
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	13 207	BI	13 207	13 207
TOTAL II	BJ	1 617 719	BK	719 784	897 934
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	1 305 882	BU	86 269	1 219 613
Avances et acomptes sur commandes	BV	8 500	BW	8 500	17 000
Clients et comptes rattachés (3)	BX	540 047	BY	33 509	506 538
Autres créances (3)	BZ	174 364	CA	174 364	112 469
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	1 076	CE	40	1 036
Disponibilités	CF	401 113	CG		401 113
Charges constatées d'avance (3)	CH	29 180	CI	29 180	2 898
TOTAL III	CJ	2 460 162	CK	119 819	2 340 343
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	4 077 881	LA	839 603	3 238 278
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/09/2025

Néant ☐

			Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	800 000	DA 800 000	800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC	
Réserve légale (3)			DD 80 000	69 449
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) BI		DF	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG 885 442	757 062
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI 201 162	238 931
Subventions d'investissement			DJ 21 820	25 435
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL 1 988 425	1 890 877
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP 33 143	34 396
Provisions pour charges			DQ	
TOTAL III			DR 33 143	34 396
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 288 910	374 443
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI		DV 544 187	438 292
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW 11 900	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 236 448	301 731
Dettes fiscales et sociales			DY 110 027	125 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA 37 138	41 738
Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL IV			EC 1 216 710	1 293 502
Écarts de conversion passif	V		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE 3 238 278	3 218 776

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID	
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 013 857
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 3 238 278 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 201 162 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Amortissement du fonds commercial

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie actualisés, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Licences, concessions : 1 à 3 ans
- Agencements et aménagements des terrains : 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 8 ans
- Installation, Agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 2 à 4 ans
- Matériel de bureau et Informatique : 3 ans à 5 ans
- Mobilier : 8 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant le coût d'achat des marchandises.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation est comptabilisée sur les pièces :

- 1 à 3 ans..... 25 %
- 3 à 5 ans..... 50 %
- supérieur à 5 ans..... 100 %

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations complémentaires changement de présentation

La société AP AUTO a décidé d'appliquer, par anticipation, le nouveau règlement comptable ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Le nouveau règlement comptable instaure des dispositions particulières qui visent à repenser la notion de résultat exceptionnel.

Ainsi, les éléments habituellement inscrits par nature en résultat exceptionnel seront limités aux seuls enregistrements liés à des opérations fiscales, des changements de méthodes ou des corrections d'erreurs.

Par ailleurs, le nouveau raisonnement conserve en résultat exceptionnel les produits et charges directement liés à un événement exceptionnel. Ce classement ne s'appuie donc plus exclusivement selon la "nature" de la charge ou du produit.

Le nouveau plan comptable (PCG, nouvel art. 513-5) ne retient en résultat exceptionnel que les charges et produits directement liés à un événement majeur et inhabituel :

- Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'exercer une influence sur le jugement.
- Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité.
- Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices.

Les transferts de charges ne sont désormais plus utilisés.

- Les refacturations de charges sont ainsi comptabilisées dans les comptes 708 - Autres produits.
- Les remboursements sont comptabilisés dans des sous-comptes de charges, au crédit de ces derniers.
- Les remboursements d'assurance sont comptabilisés en compte 758700 - Produits divers.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL		

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8 000	100.00000	800 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	8 000	100.00000	800 000

Commentaire

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

Filiales	Capital	Quote-part détenue	Valeur brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette titres	Cautions	Résultat

Participations	Capital	Quote-part détenue	Valeur brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette titres	Cautions	Résultat

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice		Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		22 830		
	TOTAL	22 830		
Immobilisations corporelles				
Terrains		85 613		
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		155 225		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		461 601		20 000
Mat. de transport		60 560		
Mat. de bureau et info., mobilier		18 512		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	781 510		20 000
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		779 646		
Autres titres immobilisés		14 359		
Prêts et autres immobilisations financières		13 207		
	TOTAL	807 212		
	TOTAL GENERAL	1 611 552		20 000

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des Immo en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival.	
	Virement	Cession		Valeur d'origine des Immo en fin d'exercice	
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			22 830		
	TOTAL		22 830		
Terrains			85 613		
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.					
Installations techniques, matériel et outillages ind.			155 225		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	-167	14 000	467 768		
Mat. de transport			60 560		
Mat. de bureau et info., mobilier			18 512		
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL	-167	787 677		
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			779 646		
Autres titres immobilisés			14 359		
Prêts et autres immobilisations financières			13 207		
	TOTAL		807 212		
	TOTAL GENERAL	-167	1 617 719		

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 930			5 930
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 930			5 930
Immobilisations corporelles				
Terrains	85 613			85 613
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	149 652	2 477		152 128
Installations générales, agencements et aménagements divers	402 477	12 920	14 000	401 397
Matériel de transport	60 560			60 560
Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 341	1 815		14 157
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	710 642	17 212	14 000	713 855
TOTAL GÉNÉRAL	716 572	17 212	14 000	719 784

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations				Reprises		Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencs et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ							

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges	8 500				8 500
Provisions pour garanties données aux clients	25 896		1 253		24 643
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II	34 396		1 253		33 143
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	60 370	86 269	60 370		86 269
Sur comptes clients	33 719		210		33 509
Autres provisions pour dépréciation	70		30		40
TOTAL III	94 159	86 269	60 609		119 819
TOTAL GENERAL (I+II+III)	128 555	86 269	61 862		152 962
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		86 269	61 862		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	13 207		13 207
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	40 211	40 211	
Autres créances clients	499 836	499 836	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2	2	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 833	1 833	
Impôts sur les bénéfices	11 723	11 723	
Taxe sur la valeur ajoutée	75 536	75 536	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	870	870	
Groupe et associés (2)	79 420	79 420	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	4 980	4 980	
Charges constatées d'avance	29 180	29 180	
TOTAL	756 799	743 591	13 207

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	288 910	86 057	202 852	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	236 448	236 448		
Personnel et comptes rattachés	33 606	33 606		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 724	12 724		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	60 965	60 965		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 731	2 731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	544 187	544 187		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	37 138	37 138		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 216 709	1 013 857	202 852	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	85 534			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	544 187			

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	1 890 877
Distributions	100 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 990 877
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 990 877
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	138 931
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	-3 614
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-338 931
Variations en cours d'exercice	-203 614
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	1 787 263
Résultat de l'exercice	201 162
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	1 988 425

Commentaire

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/09/2025	Exercice clos le 30/09/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 941.74	121 153.60
Dettes fiscales et sociales	22 158.81	57 443.16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	45 100.55	178 596.76

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/09/2025	Exercice clos le 30/09/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 941.74	121 153.60
40810000 FOURN. : FACTURES NON PARVENUES	22 941.74	121 153.60
Dettes fiscales et sociales	22 158.81	57 443.16
42820000 PERSONNEL : PROV. CONGÉ À PAYER	13 902.52	34 587.71
42860000 PERSONNEL : AUTRES CHARGES À PAYER	2 789.00	948.00
43861000 ORGANISM. SOC. : CHARGES/CONGÉS À PAYER	2 863.38	9 132.93
43862000 CHARGES SSI À PAYER		10 222.27
44860000 ETAT - CHARGES À PAYER	1 425.00	1 365.00
44862000 TAXE APPRENTISSAGE À PAYER	179.97	181.10
44863000 FORMATION CONTINUE	998.94	1 006.15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	45 100.55	178 596.76

Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2025	30/09/2024
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2025	30/09/2024
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	29 180	2 898
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	29 180	2 898

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
TOTAL		

Commentaires : néant

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Total	

